



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 07 MARS 2022 À 10H00
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président,

Absent(s) excusé(s) :

Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 14 février 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau est amendé suite à une erreur matérielle et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2022

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Comité Syndical

Comité Syndical du lundi 28 mars 2022 : Ordre du jour (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 28 mars 2022.

Procédures juridiques

Sinistre - Dossier VÉOLIA EAU à l'angle de la Rue des Bauves et de la Rue du Montfleury sur le territoire de la commune de SARCELLES

Après exposé par Célia DUBERTRAND, le Bureau donne son accord pour une prise en charge conjointe à 50 / 50 % des travaux entre le SIAH et VÉOLIA EAU, soit un montant à financer pour le syndicat de 17 696,91 €.

Retour de la commune relatif à la convention n° 2022-02-07 de mise à disposition à titre gratuit du domaine public - Accès d'un chemin longeant le bassin de retenue dans le bois de VILLERON pour l'écurie de Vitelle « Vitelle Équestre » sur le territoire de la commune de VILLERON

Cathy CAUCHIE précise que le Maire de la commune n'a pas émis d'objection quant à la signature de cette convention.

Le Bureau donne son accord au Président pour la signature de cette convention.

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) relative à un projet d'hôtel de 151 chambres sur un terrain situé Chemin rural n° 10 sur le territoire de la commune de ROISSY-EN-FRANCE (ZAC SUD ROISSY)

Célia DUBERTRAND présente la contestation de la SCVV ROISSY HÔTEL DÉVELOPPEMENT formulée par son avocat dans un courrier en date du 25 novembre 2021 qui porte sur le montant de la PFAC dont elle est redevable.

Le Bureau décide de consulter l'avocat du syndicat sur ce dossier.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public relatif à l'entretien des bassins de retenue et des ouvrages du SIAH (Marché n° E22 - Lot 3 entretien des périmètres des bassins)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'APAJH Val d'Oise pour un montant de 51 500 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

ASSAINISSEMENT

Programmation 2022 - Collecte des eaux pluviales

Éric CHANAL souhaite soumettre aux membres du Bureau la programmation prévisionnelle de 2022 des nouvelles opérations à réaliser au titre de la compétence collecte des eaux pluviales, et rappelle par ailleurs que les restes à réaliser 2021 seront financés par le fonds de roulement du budget. Les hypothèses retenues sur 2022, s'élèvent à 5 M€. Les opérations ont été caractérisées selon différents critères que sont notamment les programmes de voirie communiqués par les communes et les travaux d'urgence. Il n'est pas à exclure de nouveaux besoins en cours d'année.

En réponse à une demande de précision de la part de Maurice MAQUIN, Claude TIBI indique que la contribution de la CARPF au titre de la compétence collecte s'établissait à 1,2 M€ en 2021 et était consacrée pour l'essentiel au financement de l'exploitation des réseaux.

Benoit JIMENEZ et Claude TIBI ajoutent qu'un montant de 3 M€ TTC sera proposé au vote du budget 2022 de la CARPF, montant auquel s'ajoutent les 1,2 M€ jusque-là perçus par le SIAH.

Éric CHANAL précise que la fixation du budget des nouvelles opérations à hauteur de 3 M€ sur 2022 a pour conséquence le report d'opérations sur les communes de GARGES-LÈS-GONESSE, SARCELLES et VILLIERS -LE-BEL.

Par ailleurs Éric CHANAL informe le Bureau avoir consulté plusieurs syndicats d'Île-de-France quant aux modes de financement adoptés au sein de leur structure au titre de la compétence collecte.

Éric CHANAL ajoute qu'un courrier commun aux syndicats qui le souhaitent est en cours de préparation à l'attention des candidats à la présidentielle et des parlementaires locaux afin de les sensibiliser aux difficultés engendrées par les modes de financement actuels de la compétence collecte.

En effet, une évolution législative permettant aux syndicats de fiscaliser directement les contribuables sur la compétence collecte des eaux pluviales, s'accompagnerait d'une meilleure administration de cette compétence, et d'une nécessaire gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement.

Suite à de nombreux échanges, le Bureau valide l'inscription au budget 2022 des nouvelles opérations à hauteur de 3 M€, ainsi que le lancement des appels d'offres afférents.

Avis sur la participation du SIAH dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage mandatée pour les études liées à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) des quartiers Puits-la-Marlière et Derrière-les-Murs sur le territoire de la commune de VILLIERS-LE-BEL

Après exposé par Déborah TANGUY et suite à des échanges entre ses membres, le Bureau souhaite disposer d'éléments d'ordre financier et technique préalablement à la signature de cette convention.

Déborah TANGUY propose la tenue d'une réunion tripartite. Cette suggestion est validée par le Bureau.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) du Croult et du Petit Rosne - Réunion de démarrage

Éric CHANAL informe le Bureau que la réunion de lancement est programmée par la Préfecture du Val d'Oise le 17 mars au matin.

Barrières de sécurisation sur le site de Val Leroy

Éric CHANAL suggère, dans un souci d'optimisation de la gestion des clés d'accès et de l'exploitation des dispositifs anti-intrusion, que le SIAH conserve la propriété des barrières ainsi que leur exploitation.

Le Bureau ne partage pas cette position et souhaite par ailleurs que la prise en charge du financement des barrières soit répartie entre les communes concernées.

Éric CHANAL rappelle que cette prise en charge du financement par les communes s'accompagne nécessairement d'un transfert de la propriété des barrières du SIAH à ces collectivités.

En ce qui concerne l'enlèvement des déchets, le Bureau acte l'envoi d'un état définitif des dépenses aux trois communes de BOUQUEVAL, GONESSE et GOUSSAINVILLE, ainsi que l'émission de titres de recettes.

FINANCES

Retour sur la réunion financière du 16 février 2022 avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

Éric CHANAL informe le Bureau de la tenue d'une réunion entre les services du SIAH et de la Communauté d'Agglomération de Plaine Vallée portant sur la restitution de l'analyse financière des comptes du SIAH effectuée par la CAPV, dans le cadre de l'analyse financière de l'ensemble de ses satellites. Le syndicat a apporté un éclairage financier notamment concernant le niveau des fonds de roulement des budgets, et les projets à venir.

Cette rencontre a été organisée préalablement à une présentation aux élus de l'intercommunalité.

Éric CHANAL a par ailleurs proposé la programmation d'une présentation de la compétence GEMAPI aux élus de la CAPV.

Le SIAH sera prochainement invité dans le cadre de la restitution de cette analyse financière.

RESSOURCES HUMAINES

Arrivées du mois

Éric CHANAL annonce l'arrivée de Frédéric MAUPPIN, technicien en charge des rejets industriels, et de Windy LELIEVRE qui effectue un stage de 4 mois en comptabilité publique dans le cadre de ses études.

Fin de la réunion de bureau à 11h45

Prochaine réunion de bureau lundi 21 mars 2022 à 9h00